



FORCE OUVRIERE PREND SES RESPONSABILITES

Vos représentants Force Ouvrière ont pris leurs responsabilités et attaquent auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise la décision du Ministère du Travail de valider le dernier PSE.

Les conditions prévues pour ce plan social qui menace 35 de nos collègues sont inacceptables.

Elles sont largement inférieures au dernier plan « RENEW » du service commercial qui lui-même était très en dessous des possibilités financières de Coca-Cola.

C'est ce qu'en a décidé la majorité des instances représentatives du personnel élues de l'entreprise:

- Le Comité Central d'Entreprise (CCE),
- Tous les Comités d'Etablissement concernés par le plan,
- les CHSCT (Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail).

C'est ce qu'en a conclu le cabinet d'expertise indépendant ALTER désigné par le CCE.

C'est ce qu'en ont décidé 2 Organisations Syndicales non signataires dont FO.

Si les magistrats nous donnent raison alors la direction devra revoir sa copie nettement à la hausse ou renoncer aux licenciements.

Nos chances de réussite sont réelles mais elles auraient été meilleures encore si deux syndicats n'avaient pas signé l'accord PSE.

Ils ont par leur signature, mis les fonctionnaires de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) dans une position très confortable leur permettant de penser : « *si les syndicats ont signé, c'est que c'est bon ...* ».

D'ailleurs la loi prévoit en cas de signature d'un accord majoritaire, une « validation » à la manière d'une chambre d'enregistrement.

Alors que sans signature la DIRECCTE se devait d'assumer une « Homologation » autrement plus engageante et donc plus difficile à obtenir.

**Qu'importe, malgré l'adversité Force Ouvrière attaque !
Et pour ce plan social et pour les suivants.
Aucun combat n'est perdu d'avance, sauf ceux qu'on refuse de mener.**

A bientôt pour le verdict du Tribunal Administratif.

Votre équipe Force Ouvrière.



Le 2 mai 2015

**NOTRE MAIL FOCOCACOLA@GMAIL.COM
NOTRE BLOG FOCOCACOLA.FR**